

# le petit Massiotin

bulletin municipal

Numéro

49

Décembre 2018

Vous êtes venus nombreux à la cérémonie du centenaire de l'Armistice du 11 novembre. Je tiens à vous remercier encore une fois pour votre participation, surtout celle des enfants de l'école et de leurs enseignants. Le travail effectué a permis aux élèves de se rendre compte du prix de notre liberté.

Suite à la défaillance de la chaudière de l'école, je voudrais remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées pendant un week-end pour fournir des chauffages d'appoint pour tempérer les classes et chauffer la cantine. L'équipe municipale et l'entreprise CCM ont été très réactives pour mettre en place une nouvelle chaudière. La salle des fêtes et l'orangerie ont été mises à la disposition des enseignants. Merci à eux et aux parents pour leur compréhension.

La fin de l'année approche à grands pas et les derniers travaux engagés sont terminés pour le cimetière et le parking de la rue du Tram.

Nous sommes rentrés dans la période hivernale.

Aussi nous vous demandons de ne pas stationner aux abords du carrefour de la rue du Bourg et de la rue du Charron mais aussi le long de la route de la Mérie tout particulièrement dans la partie étroite du hameau. Cela entrave la collecte des déchets et l'efficacité du déneigement.

.../...

Edito du Maire



Cérémonie du 11 novembre 2018



## Edito (suite) :

Vous savez que les trottoirs sont à la seule charge des riverains. Alors, soyez solidaires de vos voisins âgés. Pour les personnes isolées qui ont des problèmes de mobilité ou d'invalidité, ceux qui bénéficient de soins médicaux à domicile ou de traitements à l'extérieur de la commune, ne pas hésiter à en informer la mairie pour le déneigement.

A la suite de la prise obligatoire de la compétence GEMAPI par le Pays Voironnais et lors du conseil communautaire du 25 septembre 2018, les élus ont pris connaissance du projet de diminuer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et d'une simulation moyenne de l'effet de la taxe GEMAPI sur les ménages avec une approche de compensation. Certains élus émettaient l'idée de diminuer certaines aides ... . Pour ma part, j'ai souhaité que la GEMAPI reste bien un budget identifié et contraint pour éviter toute dérive car elle est transférée à des syndicats mixtes.

Je ne souhaitais pas que d'autres budgets soient impactés en particulier celui de l'aide à domicile aux personnes âgées ou handicapées (ADPAH). Il est primordial de préserver cette action du CIAS au service de nos aînés. Compte tenu de la confirmation de la diminution de la TEOM, j'ai préféré que la taxe GEMAPI soit bien identifiée et je l'ai votée (décision prise à la majorité).

Il me reste à vous souhaiter de très bonnes fêtes avec une pensée pour toutes celles et tous ceux qui sont dans l'épreuve en ce moment spécial de fin de l'année.

Bien cordialement.

Votre Maire.

Roland Besson

## Hommage à François DANIEL, conseiller municipal :



Le vendredi 30 novembre 2018, nous avons accompagné François DANIEL pour son dernier voyage. Nous étions très nombreux à entourer Michèle, son épouse et ses 3 enfants.

Ayant intégré l'équipe municipale après les élections complémentaires de novembre 2010, François avait immédiatement mis ses qualités humaines et son savoir-faire d'informaticien au service de la commune et de l'intérêt général. La commune, il lui était dévoué et en avait fait le cœur de son engagement. Ces mots, il les a incarnés. Il leur a donné son visage, son sourire, sa voix.

Et lorsqu'il partait rejoindre un de ses enfants en Chartreuse, dans le Var ou au Luxembourg, il restait toujours connecté aux affaires communales malgré la distance à moins qu'il ait pris le large pour quelques jours avec un voilier. D'origine bretonne, François était un passionné de voile, activité avec laquelle il avait acquis la maîtrise du langage du silence en bon skipper qu'il était.

Lors des conseils municipaux, il était à l'écoute, en silence, donnant l'impression d'être absent malgré la chaleur de sa présence, d'être ailleurs jusqu'à l'instant où il intervenait précis, concis en lien direct avec le débat. Son intervention était marquée du plus parfait bon sens, de la plus haute équité et faisait autorité.

C'était un homme bon, un sage, un homme vertueux qui inspirait à celles et ceux qui l'approchaient, une précieuse quiétude. Il portait au plus haut niveau qualitatif la tolérance, cette vertu devenue si rare de nos jours.

Aussi, après qu'il ait largué les amarres, nous constatons aujourd'hui, combien il parlait en homme droit, avec justesse et mesure, et nous réalisons combien il va nous manquer pour le modèle qu'il savait nous donner.

En accord avec la famille, nous lui rendrons hommage en plantant un arbre à sa mémoire dans le parc de la Murgière, espace que François appréciait beaucoup.

Roland Besson

## Les travaux :

**Orangerie** – Après la peinture effectuée par le personnel communal et le réglage du chauffage, cet espace a été remis à la disposition des associations, en particulier au club de l’Amitié le mercredi après-midi, à la Halte-garderie Itinérante de la Valdaine la journée du vendredi et le RAM. Le Conseil municipal a décidé de louer aux familles cet équipement, à la journée, en dehors des manifestations. Se renseigner en mairie.

**Cimetière** – La fin du programme « accessibilité » a permis de réaliser une première tranche des allées du cimetière. A été adopté le principe d’une bande roulante en enrobé avec de chaque côté un espace de gravier. Celui-ci reste perméable. Avant d’effectuer les travaux, nous avons fait réaliser un constat d’huissier. Nous espérons faciliter ainsi l’accessibilité du cimetière aux personnes à mobilité réduite, en fauteuil roulant et aux poussettes.

**Parking de la Rue du Tram** - Les matériaux décaissés des allées du cimetière ont permis de remblayer en partie cet espace avant de le compléter avec du tout-venant puis du concassé. Un puits perdu a été créé pour l’infiltration des eaux de ruissellement. Au départ, l’entreprise a enlevé la terre arable qui permettra de renouveler celle des jardinières ou des massifs. A l’avenir, une réflexion devra établir le choix de la finition et l’aménagement de ce parking, avec peut-être des containers enterrés pour la collecte des déchets mais aussi définir les critères d’occupation pour éviter les voitures ventouses. Cet aménagement de voirie situé à proximité d’une voie routière à forte circulation ne peut en aucun cas être un terrain de jeu. Le parc de la Murgière aménagé pour cela est situé à proximité.

Roland Besson

## Liste électorale :

La création du répertoire électoral unique (REU) rénovant les modalités d’inscription sur les listes électorales supprime la date limite des inscriptions au 31 décembre de l’année en cours.

Pour être électeur il faut avoir au moins 18 ans la veille du jour de l’élection (ou la veille du 2ème tour de l’élection, à partir de 2019), être français (ou ressortissant européen pour les élections européennes et municipales) et jouir de ses droits civiques et politiques.

L’inscription peut se faire à la mairie de votre domicile. Il est possible de s’inscrire toute l’année. **Pour pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai 2019, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales, avant le 31 mars 2019.**

Vous devrez fournir les documents suivants : Un justificatif d’identité, un justificatif de domicile (ou une lettre des parents qui hébergent le demandeur) et le formulaire cerfa n°12669\*01 (disponible en Mairie.)

Roger Berthier

## Rencontre avec le Conseil départemental :

Le lundi 10 décembre 2018, à la demande des maires de la Valdaine, de Chirens, de Biliou et de Montferrat, le département a organisé une rencontre avec Mr Bernard PERAZIO, vice-président chargé de la voirie. Elle faisait suite à une lettre des maires qui avait été transmise au département pour l’alerter sur les problèmes rencontrés par les automobilistes au carrefour de l’Arsenal, de la dangerosité de ce dernier et des difficultés à s’insérer dans la circulation.

Les services du département ont présenté l’avancement du projet de contournement de Chirens avec la solution technique (pilotis) pour traverser le marais (tourbe) suite à la découverte récente d’une couche de terrain compacte à une trentaine de mètres. Il reste à résoudre la protection du captage de l’eau potable qui devrait impacter l’acquisition du foncier.

Le projet du carrefour de l’arsenal a été présenté. Celui-ci avait été élaboré vers 2009 mais la priorité avait été donnée au contournement de Chirens. Par anticipation, la commune en avait tenu compte lors de réalisation de son PLU sur le secteur de l’Arsenal. Et avec l’évolution de la situation, le département a décidé que cet aménagement devenait prioritaire et s’inscrivait dans le plan d’ensemble des travaux structurants de voirie. Des études devront être lancées avec la configuration du terrain et le Président du Pays Voironnais qui était présent s’est dit intéressé par la réalisation d’un parking-relais ou de co-voiturage avec des arrêts de bus à proximité.

Roland Besson

---

## Commémoration des 100 ans de l'armistice :

Le 11 novembre 2018, à 11 h, un cortège composé d'élus, d'une délégation des sapeurs-pompiers, d'anciens combattants, d'habitants de la commune et de nombreux enfants, se mettait en route en direction du monument aux morts, sous une volée de cloches, semblable à celle qui résonnait le même jour, à la même heure, en 1918.

Lors de la cérémonie, des enfants de notre groupe scolaire ont lu des textes de poilus puis ont interprété un chant "Mon cher Golven". Ils ont ensuite fait l'appel des morts pour la France.

Cette cérémonie, pleine de souvenirs, d'émotion et de dignité, s'est terminée autour du verre de l'amitié, à la salle des fêtes où une exposition réalisée par les enfants de l'école ainsi qu'une maquette retraçant la guerre des tranchées attendaient la population.

Nous remercions le personnel enseignant pour le travail accompli à cette occasion et pour avoir entretenu le souvenir auprès des jeunes générations.

Roger Berthier

---

## Incivilités :



Des promeneurs nous ont signalés la destruction du banc situé dans le virage entre la Davière et le pont de la Mérie entre le 16 et le 18 octobre 2018.

Malgré la largeur de l'intersection et son emplacement au pied du talus, il n'a pas résisté à l'acte délibéré de le casser privant ainsi les personnes âgées ou non de disposer d'un coin de repos avant de reprendre leur marche. Situé à mi-distance des hameaux voisins, c'était aussi un lieu de rencontres, d'échanges, créant ainsi du lien social.

La croix de pierre située en face a subi également des coups d'objets contondants ou de pierre qui ont occasionné des éclats de pierre. Ces actes sont la preuve du peu de respect que certaines personnes portent à l'aménagement et aux symboles de notre patrimoine. La pierre du banc provenait de l'ancien parvis de la mairie et avait été travaillée par la marbrerie Prévieux de Chirens.

Dans le parc de la Murgière, le terrain de boules, celui du rugby ou la buvette sont le lieu également de dégradations volontaires avec des engins motorisés ou de vandalisme.

Roland Besson

---

## Rencontre avec les associations :

En 2013, les associations culturelles et sportives qui utilisent régulièrement la salle des fêtes avaient été consultées pour connaître leurs besoins spécifiques, en particulier en matière de stockage de matériel.

Le mercredi 14 novembre 2018, une rencontre s'est tenue à l'orangerie. Dans un premier temps, les échanges ont permis de vérifier les informations des besoins exprimés en 2013 et détenues par la mairie. Dans un deuxième temps, à partir des conclusions de l'étude de vulnérabilité du bâtiment et de la proposition de la programmiste, le projet actuel de l'architecte a été présenté aux associations.

Celui-ci intègre les risques naturels et apporte des réponses pour diminuer leurs impacts sur le bâtiment. Il propose des aménagements pour la fonctionnalité, l'isolation thermique, phonique et l'esthétique.

Cette rencontre avait pour but de bien vérifier la pertinence des propositions de l'architecte en matière d'équipements et de rangements pour cet espace qui doit répondre aux besoins du monde associatif culturel et sportif.

Sylvie Guillemot

# Les associations communiquent :

## Massieu Cyclo Tourisme :



**BILAN ANNUEL** - Les membres du MCT se sont retrouvés nombreux pour leur assemblée générale le samedi 24 novembre 2018, en présence de M. Roland Besson, Maire, de M. Roger Berthier et Sylvie Guillemot, adjoints.

Le club reste stable avec 63 adhérents dont 39 licenciés, 14 jeunes à l'école cyclo et 10 membres.

Le bilan de cette année reste satisfaisant malgré une légère baisse de participation aux sorties hebdomadaires et aux randonnées extérieures. La saison a démarré par un stage de printemps dans le Var pour 7 de nos cyclos. De grands rassemblements ont séduit certains adhérents :

le tour du Léman, la cyclo montagnarde du Jura, l'ascension du Mont Ventoux, la semaine fédérale à Epinal dans les Vosges, l'Eroica en Toscane. Le séjour de Pentecôte à St Jean La Vêtre dans la Loire comptait 18 participants. La semaine d'automne prévue à Saissac dans l'Aude a dû être annulée par manque de participants. La « journée club » du 9 juin a regroupé 33 adhérents en vélo route, VTT et marche, ainsi qu'une dizaine de personnes venue se joindre au groupe pour le pique-nique aux étangs du Thivoley à Oyeu.

Notre 31<sup>ème</sup> randonnée du 1<sup>er</sup> juillet a rassemblé 513 personnes dont 97 cyclos, 147 VTT et 269 marcheurs. Cette journée a été une belle réussite tant sur le plan météo que sur le bilan général. Tous les participants ont pu déguster la traditionnelle paëlla offerte à l'arrivée.

**L'école cyclo** se porte bien avec une moyenne de 7 participants lors des 22 sorties proposées. A souligner l'engagement de Julien, adhérent de l'école cyclo, qui a suivi le stage d'éducateur et le PSC1, ce qui lui permet de pouvoir aider à l'encadrement du groupe.

Plusieurs jeunes ont participé au Critérium Départemental à Romagnieu. Félicitations pour leur comportement exemplaire et leur excellent résultat, avec une 2<sup>ème</sup> et une 3<sup>ème</sup> place dans leur catégorie. Un grand merci aux éducateurs pour leur implication tout au long de la saison.

L'année 2019 s'annonce riche en projets : stage de printemps, week-end de l'Ascension à Langogne en Lozère, journée club le 18 mai, time Mont Blanc, Semaine fédérale, ascension de grands cols, l'Ardéchoise, cyclo-montagnardes, semaine d'automne à définir... **sans oublier la 32<sup>ème</sup> Randonnée du Val d'Ainan, dimanche 30 juin 2019.** Cette manifestation est ouverte à tous et nous espérons que vous serez nombreux à venir découvrir nos circuits route, VTT ou pédestres.

Le Conseil d'Administration a procédé à l'élection du tiers renouvelable du bureau : Marc Drevon-Gaud a été reconduit dans ses fonctions de trésorier et Gérard Pivot-Pajot élu trésorier adjoint. – Marie-Claire Tirard, secrétaire adjointe n'a pas souhaité renouveler son mandat, et le poste reste vacant.

Le club MCT est ouvert à toutes les personnes désireuses de pratiquer le cyclotourisme ou le VTT ainsi que les jeunes à partir de 9 ans qui souhaitent intégrer l'école cyclo. N'hésitez pas à venir vous joindre à nous en début de saison pour tester cette activité dont les bienfaits sont nombreux tant sur le plan physique que moral. Nous vous offrons la possibilité d'effectuer 3 sorties sans engagement.

**Pour plus de renseignements, rendez-vous à notre réunion d'inscription le vendredi 11 janvier 2019 à 20 h à la salle des fêtes. Site du MCT : [massieucyclo.fr](http://massieucyclo.fr)**

## Le Club de l'Amitié

**Compte-rendu de l'AG du 5 décembre 2018.** La présidente Jocelyne Bordes a remercié l'ensemble des personnes présentes et a énuméré les activités partagées au cours de la saison écoulée, la renégociation du contrat d'assurances avec de réelles économies, l'attribution d'une subvention de 500 € par la Conseillère départementale et l'adhésion de 23 nouveaux membres d'un atelier peinture. La trésorière Josette Charignon a présenté le bilan financier. Les 2 bilans ont été votés à l'unanimité, Sylvain Gomez, représentant les nouveaux membres (atelier peinture) avait donné une procuration. Le montant de la cotisation annuelle reste inchangé à 20 €. Pendant les fêtes de fin d'année, le club cesse son activité pour une reprise le mercredi 9 janvier 2019. L'ensemble des membres du bureau est reconduit à l'unanimité.

Tous ceux qui désirent partager un agréable moment, peuvent rejoindre le club le mercredi après-midi à l'orangerie pour jouer aux cartes, scrabble et divers jeux de société, cela accompagné d'une petite collation. Pour nous joindre et partager ce moment de convivialité : Contact au **04.76.07.13.85** ou **04.75.07.51.91**.

## **Massieu Ski Club :**

### **Compte rendu de l'AG du Vendredi 9 Novembre 2018.**

La majorité des accompagnateurs et accompagnatrices étaient présents à cette Assemblée Générale avec quelques parents.

**Bilan de la dernière saison :** 78 Adhérents et 28 Accompagnateurs. En moyenne nous étions 100 sur les pistes par sortie.

- 8 Sorties ont été effectuées sur les Stations de St Pierre de Chartreuse,
- 1 Grande Sortie organisée le 24 mars 2018 à Valloire a été annulée, nous n'étions pas assez nombreux.

Nous avons terminés la saison par la cérémonie de remise des médailles le samedi 07 Avril 2018.

### **Nouveau Comité de direction saison 2018-2019**

Membres du Bureau :

André HIBSCHELE Président  
Maxime GENEVE - Vice-président  
Chrystelle SEGURA - Trésorière  
Jean Paul CAPRA - Adjoint Trésorier  
Pierre VENUAT - Secrétaire

**La soirée s'est terminée par la projection du film de la saison dernière et par le pot de l'amitié**



### **Planning des sorties : Saison 2018 / 2019**

8 sorties sont au programme à partir du Samedi 12 Janvier 2019 :

- les samedis 12 - 19 - 26 Janvier 2019
- les samedis 2 - 9 - 16 - 23 Février 2019
- le samedi 2 Mars 2019
- Grande sortie un samedi de Mars 2019: le samedi
- Les dates peuvent changer en fonction de l'enneigement.

### **Organisation des sorties:**

- Présence requise à 10h30.
- Départ des cars à 11h00.
- Les enfants se présentent auprès de leur accompagnateur avec leur matériel: skis, chaussures, sac, bâtons.
- Le port du casque est obligatoire pour tous les adhérents mineurs
- Pour les surfeurs nous demandons en plus du casque de vous équiper de protections supplémentaires pour poignets, genoux et dos.
- 

### ***UNE SORTIE EST ELLE MAINTENUE OU ANNULÉE ?***

Un mail est envoyé aux adhérents et aux mairies de Massieu, Chirens, St Geoire en Valdaine, St Sulpice des Rivoires.

Vous pouvez également téléphoner la veille sur le portable du ski-club au 07.81.70.99.45 ou consulter notre site internet :

<http://www.skiclubmassieu.fr> ou notre page facebook : <https://www.facebook.com/massieuskiclub>.

- Les parents sont priés de stationner sur le nouveau parking du château derrière la salle des fêtes de manière à laisser de la place aux cars pour se garer en toute sécurité, le matin comme le soir.
- Précautions pour les enfants : manger légèrement avant le départ et préparer un bon goûter. Apportez de la crème solaire, lunettes de soleil, affaire de rechange (chaussettes, T-shirt, ...) et vêtements chauds en cas de mauvais temps.
- Heure et lieu de retour : entre 18h30 et 19h00, devant l'école de Massieu.

### ***COMMUNICATIONS DU CLUB:***

Si vous ne recevez pas les informations merci de nous envoyer un mail à l'adresse [skiclubmassieu@gmail.com](mailto:skiclubmassieu@gmail.com)

---

## Vœux du maire :

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal aura lieu le samedi 5 janvier 2019 à 10H30 à la salle des fêtes. Toute la population est invitée à ce moment de convivialité.

---

## Colis du CCAS 2018 :

Les colis sont distribués aux personnes de la Commune âgées de 75 ans et plus, ainsi qu'aux personnes hospitalisées, en maisons spécialisées, maisons de retraite, une occasion pour leur faire plaisir et les rencontrer dans ces temps festifs.

Comme chaque année les conseillers municipaux et membres du CCAS, par équipes de deux, rendent visite à nos aînés quelques jours avant les fêtes de Noël pour leur porter quelques douceurs. C'est l'occasion de partager un moment sympathique et d'échanger avec eux. Au total 46 colis ont été distribués, 9 couples, 9 colis aux personnes en structures, et 28 colis pour des personnes seules.

Ces colis gourmands, personnalisés et confectionnés avec des produits locaux ont réjoui nos aînés à qui nous souhaitons une fois encore de très bonnes fêtes de fin d'année.

Sylvie Guillemot

---

## Fermeture de la mairie :

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée du lundi 31 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019.

Pour les urgences, veuillez contacter l'écu le plus proche de votre domicile.

Roland Besson

---

## Inscriptions à l'école :

L'inscription des nouveaux élèves pour la rentrée scolaire 2019 – 2020 se fera en mairie, aux heures d'ouverture en janvier et février.

L'inscription définitive se fera ensuite auprès de la directrice de l'école après les vacances de Février, sur rendez-vous (Tel. 04.76.07.18.29).

Roger Berthier

---

## Café de la Paix :

Le samedi 17 novembre 2018 à 20H00, l'association Dédicaces a présenté sa dernière production en rendant hommage à tous ceux qui se sont engagés dans la première guerre mondiale. Cet hommage rendu aux poilus avec leurs conditions de vie, leurs peurs, n'a pas oublié les femmes, les fiancées restées à la ferme, travaillant à l'usine ou s'engageant comme infirmières, cuisinières et les mamans ... à partir de lettres anonymes, de poèmes ou de textes d'auteurs.

Ce spectacle de Philippe Renard et de Sophie Vaude était accompagné par la voix et la musique de Marianne Dedaj du conservatoire de musique et de danse de Voiron. Cette dernière présentation de la tournée terminait la commémoration du centenaire de la guerre 14/18, avec l'exposition réalisée par les enfants de l'école. Ce sont entre 80 et 90 personnes qui se sont laissées envahir par la qualité du jeu des acteurs, de la chanteuse musicienne et par celle des textes choisis. A la fin du spectacle, l'émotion était vraiment présente dans le regard des spectateurs.

Roland Besson

## Le festival « livre à vous » a fêté ses 10 ans :



Ce festival est organisé par l'EPCC du Grand Angle (Etablissement Public de Coopération Culturelle) et financé par le Pays Voironnais. Chaque année deux invités d'honneur, un auteur de littérature jeunesse et un auteur de littérature adulte, s'entourent d'artistes et auteurs qui pendant les quatre jours du festival nous proposent rencontres et ateliers sur tout le territoire dans des lieux différents et pour tous les publics.

Un des deux circuits d'Autok'art a fait escale à Massieu le 24 novembre après midi pour écouter Luc Lang, auteur de littérature adulte.

Il nous a proposé une traversée des « Commencements », plusieurs lectures des premières pages de ses ouvrages entre lesquelles se sont intercalées des morceaux musicaux joués par Stéphane et Michel Bordenet du conservatoire de musique et de danse de Voiron.

Plus de 85 personnes étaient installées dans le préau pour les écouter. Elles ont profité de la vue sur les collines qui présentaient encore des jolies couleurs chaudes d'automne et elles n'ont pas ménagé leurs applaudissements devant la qualité du spectacle.

Sylvie Guillemot

## France Alzheimer Isère :

Depuis sa création en février 1991, l'association « France Alzheimer Isère », affiliée à l'Union Nationale « France Alzheimer », déploie ses actions sur l'ensemble du département en répondant à quatre grandes missions :

- Apporter information et soutien aux familles et malades souffrant de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées.
- Informer le public, sensibiliser les professionnels, interpellier les pouvoirs publics, afin de faire progresser la prise en charge et répondre aux besoins des malades et familles.
- Former les aidants familiaux, les bénévoles et professionnels du secteur médico-social.
- Contribuer à la recherche.

**Une permanence de l'association, lieu d'information et d'écoute, vient d'ouvrir à VOIRON, complétée d'un groupe de parole :**

- Permanence, chaque premier lundi du mois de 16H à 18H avec ou sans rendez-vous, au **Centre Culturel de Mille Pas, Rue des Frères Tardy**.
- Groupe de parole animé par une psychologue et une bénévole formée, le premier lundi du mois de 14H à 16H au même lieu.

**Contact local : 06.71.58.74.88** (Mme Marie-Christine DHIEU, bénévole et responsable des activités sur Voiron.

## Le Baratin communique :

Bonjour à tous.

En cette fin d'année, l'équipe du Baratin vous souhaite de bons moments en famille, entre amis, devant un bon feu de cheminée ou tout simplement sous la couette.

Afin de vous présenter nos vœux, nous vous invitons à la soirée : **Le Baratin sur son 31 ...**

**C'est quand ? Vendredi 4 janvier 2019 à partir de 19h00 à l'orangerie.**

**Fêtons la nouvelle année tous ensemble dans un esprit de fête et de convivialité.**

**Ne rangez pas vos robes et vos costumes de soirée, venez en paillettes et en cravate pour prolonger ces moments.. (sans obligation bien entendu..)**

Nous vous offrirons saumon et foie gras, Champagne et petits fours et dresserons une grande table pour l'occasion. Apportez si vous le voulez vos restes de buches, truffes, mandarines et autres galettes...

Nous espérons vous voir nombreux.



## L'autisme :

**Autisme Répît 38** est une plateforme de soutien aux aidants gratuite financée par l'Agence Régionale de Santé. Elle s'adresse à tous les parents, proches ou aidants non professionnels qui accompagnent une personne avec autisme.

Ce dispositif départemental d'écoute et de soutien confidentiel propose de construire en commun une réponse personnalisée et adaptée à chaque situation.

Accueil téléphonique du **lundi au vendredi de 9H à 17H** au **04.58.55.21.98**



### Cinéma en Valdaine ST. GEOIRE EN VALDAINE ESPACE VERSOUD - 20 H

VENDREDI 18 JANVIER 2019

SAMEDI 9 FÉVRIER 2019



*Documentaire réalisé par Jean-Michel Bertrand – France – 2016 – 90' - Public familial*

C'est l'histoire d'une obsession magnifique. Pour voir les loups, il faut se camoufler, disparaître. En devenir un. Jean-Michel Bertrand quadrille le territoire, essaie de comprendre où et quand ils se déplacent. Il passe des jours et des nuits entières au milieu des arbres, sur les chemins de crête. La nature nous offre un spectacle étonnant.



*Fiction - Réalisé par Eric Valli - Britannique - Népalais - France - Suisse - 1999 - 104' - Public familial*

La nature captive le regard. Les espaces grandioses dictent le cadre. On n'oubliera pas, cependant, la ferveur des interprètes : jouant leur propre vie, ils font passer une étonnante vérité. Au coeur de la chaîne himalayenne, un peuple oublié continue de vivre au rythme des coutumes immémoriales



### Les jeudis cinéma pour les enfants À LA BOITE À IMAGES

JEUDI 28 FÉVRIER 2019 15 H

PROMENONS - NOUS AVEC LES PETITS LOUPS

*Six courts-métrages d'animation*

Iwan et le loup de Anna Levinson, 2015, Allemagne, 4'56  
Grandméchantloup de Borja Gerrero & Marta Fariña, 2008, 8'27  
Au revoir, été ! de Jang Seong Ji, 2013, Corée du Sud, 8'21  
Les sept chevreaux de Ismael Mon, 2010, Espagne, 2010, 10'32  
Le secret du loup de Julia Ocker, 2016, Allemagne, 3'48  
Moroshka de Polina Minchenok, 2016, Russie, 7'40



06 80 26 35 27 - clicetclap.fr



à partir de 3 ans - entrée libre et gratuite  
goûter partagé

## Agenda :

**Le samedi 5 janvier 2019 à 10H30** : Vœux du maire à la population à la salle des Fêtes.

**Le vendredi 11 janvier 2019 à 20H00** : Inscriptions du MCT à la salle des fêtes.

**Le vendredi 18 janvier 2019 à 20H00** : Cinéma en Valdaine à l'espace Versoud de St Geoire en Valdaine avec un film d'animation MISS HOKUZAI, à partir de 10 ans.

**Le vendredi 25 janvier 2019 à partir de 18H30** : Tartiflette du Sou des Ecoles à la salle des fêtes.

**Le vendredi 1<sup>er</sup> février 2019 à 19H00** : Assemblée Générale du Café associatif « Le Baratin » à l'Orangerie autour d'une soupe et de crêpes sucrées – Consommation réservée aux adhérents.

**Le dimanche 3 février 2019 en matinée** : Jambon des « Guenilles » à la salle des fêtes.

**Le samedi 9 février 2019 à 20H00** : Cinéma en Valdaine à l'espace Versoud de St Geoire en Valdaine avec le film HIMALAYA L'ENFANCE D'UN CHEF.

**Le vendredi 15 février 2019 à 20H à Merlas** : Assemblée générale des donateurs de sang de la Valdaine.

**Le jeudi 28 février 2019 à 15H00** : Cinéma en Valdaine à l'espace Versoud de St Geoire en Valdaine avec 6 courts métrages d'animation PROMENONS-NOUS AVEC LES PETITS LOUPS.

**Le vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019 à partir de 19h00** : Soirée jeux du café associatif « Le Baratin » à l'orangerie – Consommation réservée aux adhérents.

**Le vendredi 8 mars 2019 à 20H00 à St Geoire en Valdaine** : Assemblée Générale de l'association « Enfance et Loisirs » au centre de loisirs à la Martinette.

**Le mardi 19 mars 2019 à 18H30 à St Geoire en Valdaine** : Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie organisée par la FNACA.

**Le samedi 23 mars 2019 en soirée** : Concert organisé par le Baratin avec Rémi SOLEA à la salle des fêtes de Massieu.

**Le samedi 30 mars 2019 dans l'après-midi** : Cérémonie de remise des médailles du ski-club à la salle des fêtes.

**Le dimanche 31 mars 2019 en matinée** : Tripes des « Guenilles » à la salle des fêtes.

\*\*\*\*\*

### ***Le café associatif « Le Baratin »***

C'est une ASSOCIATION à but non lucratif, dont l'ambition n°1 est de RASSEMBLER les habitants toutes générations confondues de Massieu et des villages alentours. Jeunes et seniors actifs et inactifs, étudiants, retraités... tous pourront se rassembler, se rencontrer en un lieu qui se veut à la fois SOLIDAIRE et INTERGENERATIONNEL.

**Ça sert à quoi ?** A favoriser les liens les rencontres, les échanges entre les habitants pour rompre l'isolement, prévenir les incivilités, développer des activités sociales, culturelles...

**Comment ?** Autour d'un verre, d'un repas partagé, d'un événement culturel, artistique, poétique...

**Quand ?** Le premier vendredi de chaque mois – de 19H à 22H.

**Où ?** A l'orangerie derrière la Mairie à Massieu – Locaux prêtés gratuitement par la Mairie.

**Mais combien ça coûte ?** L'adhésion annuelle est de 5€ / personne (pour les + de 16 ans), à tout moment de l'année.

**Assemblée générale le vendredi 1<sup>er</sup> février 2019 à 19H00 à l'orangerie.**

### ***INFORMATIONS***

#### ***Secrétariat de mairie***

#### ***Horaires :***

***Lundi 13h30-15h30***

***Mercredi 15h30-17h30***

***Vendredi 16h-19h***

#### ***Téléphone :***

***04 76 07 52 79***

#### ***Courriel :***

***mairie.massieu@  
paysvoironnais.com***

#### ***École***

***04 76 07 18 29***

#### ***Garderie périscolaire***

***06 25 52 74 17***

#### ***Halte-garderie itinérante de la Valdaine***

***06 85 74 01 69***

#### ***Relais Assistantes Maternelles***

***06 98 02 51 81***

#### ***Numéros utiles***

***SAMU 15***

***Sapeurs-pompiers 18***

***Gendarmerie 17***

#### ***Préfecture de l'Isère à Grenoble***

***04 76 60 34 00***

#### ***Sous-Préfecture de La Tour du Pin***

***04 74 83 29 99***

#### ***Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais***

***04 76 93 17 71***

#### ***Centre des finances publiques de Voiron***

***04 76 67 04 40***

#### ***Centre des impôts Voiron Trésorerie***

***04 76 05 88 35***